

Le manifeste de Manille

Une évaluation (2^e partie)

par Jean-Paul Rempp

Le Manifeste de Manille a été élaboré lors du 2^e Congrès International pour l'évangélisation du monde qui s'est tenu aux Philippines en juillet 89. Dans un premier article, nous avons présenté globalement et apprécié à sa juste valeur ce document de référence tout à fait exceptionnel en même temps qu'instrument de travail à ne pas négliger pour toute question relative à l'évangélisation.

Dans ce second article, nous aimerions très succinctement présenter à leur **tour les cinq idées maîtresses** qui sous-tendent l'ensemble du document ; nous le ferons, sans prétention à l'exhaustivité ni à la possibilité d'un commentaire suivi, car la place manquerait, en énumérant les principaux éléments constitutifs de chaque idée maîtresse, auxquels nous joindrions, le cas échéant, exemples et remarques appropriés. Nous aurons fait œuvre utile, si nous permettons au lecteur **de mieux comprendre l'intérêt, l'actualité et la pertinence du Manifeste de Manille**, et ce faisant l'inciter ainsi que son Eglise à l'étudier avec soin pour en tirer les conséquences pratiques qui s'imposeraient.

Ceci étant précisé, les cinq lignes de force du Manifeste nous apparaissent être les suivantes :

I. L'EVANGELISATION DOIT ETRE ACCOMPAGNEE D'ŒUVRES BONNES

Lorsque le Manifeste affirme, page 161, dans la section Evangile et responsabilité sociale que « la Bonne Nouvelle est inséparable des œuvres (cf. Mt 5.16)², il n'entend pas dévaloriser la priorité à donner à l'évangélisation, ainsi page 15 : « L'évangélisation est première parce que notre préoccupation majeure est que tous aient l'occasion d'accepter Jésus-Christ comme Seigneur et Sauveur », mais plutôt à faire comprendre qu'il est illicite de séparer ce que la Parole de Dieu a joint : « Nous sommes appelés aujourd'hui à conjointre (à l'exemple du Christ) paroles et actes » (p. 16), un « service plein d'amour doit accompagner notre proclamation de l'amour de Dieu, et la mise en pratique de ses exigences de justice et de paix doit accompagner notre annonce du Royaume de Dieu » (p. 15).

Sur ce thème se dégagent trois grands axes :

1. L'aide au pauvre³

Le Manifeste, après avoir rappelé que les participants au Congrès ont « de nouveau été attentifs à l'accent mis par Luc sur le fait que l'Evangile est une Bonne Nouvelle pour les pauvres » (p. 11 - cf. Lc 4.18 ; 6.20 ; 7.22)⁴, distingue, c'était nécessaire, entre les pauvres « au plan matériel » et les pauvres « au plan spirituel », et lance une interpellation à aider le pauvre sur ce double plan : « L'Evangile est une Bonne Nouvelle pour les uns et les autres. Les pauvres au plan spirituel qui s'humilient devant Dieu reçoivent par la foi, quelle que soit leur situation économique, le don gratuit du salut... Les pauvres au plan matériel et les opprimés bénéficient en outre d'une dignité nouvelle, celle des enfants de Dieu, et de l'amour de frères et de sœurs qui lutteront avec eux pour la libération de tout ce qui les afflige et les opprime » (p. 12), et l'affirmation 8 de surenchérir quant

¹ Pour cet article, nous suivrons la numérotation des pages utilisée par le Manifeste de Manille en langue française dans sa forme et son édition définitive incluant en particulier les références bibliques et un index. Cette édition n'avait pas encore vu le jour au moment de la rédaction de notre précédent article.

² Les références bibliques citées sont celles mentionnées par le Manifeste en exergue du texte.

³ Nous utilisons ici, tout comme le Manifeste, le terme « pauvre » dans son sens le plus large, à savoir celui qui est défavorisé, handicapé ou opprimé sous quelque forme que ce soit (cf. pp. 16 et 22).

⁴ L'idée présente ici est celle de la diversité des pauvretés, cf. note 5.

à la nécessité d'une aide qui ne se réduirait pas à une aide spirituelle : « Nous, affirmons que nous devons manifester l'amour de Dieu de façon visible, en nous occupant de ceux et de celles qui sont privés de justice, de dignité, de nourriture et d'abri. »

2. Un combat pour plus de justice et de paix

« Nous affirmons que la proclamation du Royaume de Dieu, royaume de justice et de paix, exige de notre part la dénonciation de toute injustice et de toute oppression, personnelle ou institutionnelle ; nous ne reculerons pas devant ce témoignage prophétique⁵ » (affirmation 9). Il y a ici une véritable « théologie de la libération », mais une théologie dont les bases sont saines parce que bibliques et qui discerne clairement les limites à ne pas dépasser : « Notre engagement permanent dans l'action sociale ne nous fait pas confondre Royaume de Dieu et société christianisée. Il signifie plutôt que nous reconnaissons les implications sociales inéluctables du message biblique. La mission véritable est toujours incarnée » (p. 17 - cf. Ep 2.8-10 ; Jn 17.18 ; 20.21),

3. La lutte pour la liberté de conscience

Parmi les autres œuvres bonnes, remarquons en particulier l'importance significative accordée par le Manifeste à la **lutte pour la liberté fondamentale qu'est la liberté de conscience** à la pointe de laquelle les Evangéliques ont de tout temps été pour des raisons fort compréhensibles : « Nous sommes... résolu à œuvrer en faveur de la liberté religieuse et politique en tout lieu » (affirmation 20).

Une telle liberté est présentée comme indivisible et comme un droit qui devrait être reconnu à tous : « Les chrétiens souhaitent profondément la liberté religieuse pour tout le monde et pas uniquement pour le christianisme. Dans les pays à majorité chrétienne, les chrétiens sont les premiers à demander la liberté pour les minorités religieuses⁶... La liberté de « professer, pratiquer et propager » sa religion, selon la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, est un droit qui peut et doit être mutuellement reconnu » (p. 38). Des paroles dont personne ne songerait à nier l'actualité brûlante !⁷

II. LE TEMOIGNAGE AU SEIN DES DIVERSES CULTURES ET LA RELATION AUX AUTRES RELIGIONS OU GROUPEMENTS RELIGIEUX DOIVENT ETRE APPROFONDIS

a) Pour qu'un tel approfondissement soit possible, il est auparavant nécessaire de **réaffirmer les fondements de la foi sans défaillance**, c'est ce qu'a fait le Manifeste en rappelant :

- Que Christ et l'Evangile sont uniques : « ... dans une société de plus en plus pluraliste..., (nous) devons, (à l'instar des apôtres), fermement opposer le caractère unique, indispensable et central du Christ... Parce que les hommes et les femmes ont été faits à l'image de Dieu et qu'ils voient dans la création la marque du Créateur, il arrive que les diverses religions comportent des éléments de vérité et de beauté. Elles n'offrent pas pour autant d'autres évangiles, des évangiles de rechange » (p. 13 -- cf. Ps 19.1-6 ; Rnn 1.19-20 ; Ac 17.28).

- Qu'en conséquence, il n'y a de salut qu'en Jésus : « Les humains sont pécheurs, et le monde entier est au pouvoir du Malin », c'est pourquoi même les personnes les plus pieuses ont besoin

⁵ Dans le cadre de la dénonciation prophétique de tout ce qui est incompatible avec la proclamation du Royaume de Dieu, les exemples suivants sont nommément donnés, page 16 : « Parmi les maux que nous regrettons tous vivement, citons la violence sous toutes ses formes, y compris la violence institutionnelle, la corruption politique, l'exploitation des personnes et l'usage abusif des ressources terrestres, la destruction de la famille, l'interruption volontaire de grossesse, le trafic de drogues et le mépris des droits de l'homme. Dans notre souci des pauvres, nous sommes angoissés par le poids de la dette des pays du tiers monde (qui constituent les deux-tiers du monde !). Nous sommes aussi scandalisés par les conditions inhumaines dans lesquelles vivent des millions de personnes qui portent, comme nous l'image de Dieu. »

⁶ Ne vaudrait-il pas la peine pour les Evangéliques français de faire leur « examen de conscience » sur cette question en période d'immigration massive et de progression d'autres minorités religieuses dans notre pays ?

⁷ Cf. également pages 37 et 38, la revendication pour les chrétiens d'une « entière liberté religieuse » en tout pays, y compris dans les « pays à majorité non chrétienne ».

d'être rachetées par le Christ. Rien ne nous permet donc d'affirmer que le salut peut se trouver en dehors du Christ et sans une reconnaissance explicite, par la foi, de son œuvre » (p. 13⁸ - cf. 1 Jn 5.19 ; Ad 0.1-2 ; 11.14, 18 ; 15.8-9 ; Jn 14.6).

- Que tout pseudo-évangile doit être rejeté : « Nous rejetons... à la fois le relativisme, qui considère toutes les religions et spiritualités comme également valables pour s'approcher de Dieu, et le syncrétisme qui voudrait mêler la foi au Christ et les autres croyances » (p. 14).

b) Un tel témoignage, vraiment fondé bibliquement, ne compromet **nullement la possibilité d'un dialogue vrai avec les fidèles d'autres religions**⁹ ni ne conduit à minimiser le respect dû au prochain : Si les chrétiens doivent être « résolus à rendre un témoignage positif et sans compromission aucune au caractère unique de (leur) Seigneur, à sa vie, sa mort et sa résurrection, dans tous les aspects de (leur) évangélisation, y compris dans le dialogue avec les autres religions » (p. 15), si une telle démarche comporte inévitablement un aspect apologétique : « Nous affirmons que l'apologétique, c'est-à-dire *la défense et l'affermissement de l'Évangile*, fait partie intégrante de ce que la Bible appelle la mission, et qu'elle est essentielle à un témoignage efficace dans le monde d'aujourd'hui.

Paul lui-même a *raisonné* avec les gens qui ne connaissaient pas les Écritures, afin de les *convaincre* de la vérité de l'Évangile. Nous devons faire de même. Concrètement, tout chrétien devrait être prêt à rendre compte de l'espérance qui est en lui » (p. 11 -- cf. Ph 1.7 ; Ac 8.4 ; 19.8-9 ; 2 Co 5.11 ; 1 P 3.15), elle demeure cependant profondément respectueuse de ceux qui ne partagent pas les mêmes convictions : « ... Les chrétiens se refusent à utiliser des méthodes indignes de l'évangélisation. Certes, par nature, notre foi exige que l'Évangile soit communiqué aux autres, mais nous veillons à le présenter de façon ouverte et impartiale, en laissant les auditeurs libres de se faire leur propre opinion. Nous souhaitons faire preuve de sensibilité vis-à-vis des autres croyances que la nôtre et nous rejetons toute démarche conduisant à des conversions forcées » (pp. 37-38 — cf. 2 Co 4.1 -2).

III. LE MINISTÈRE DE TOUS LES CHRÉTIENS DOIT ÊTRE VALORISÉ

On ne peut que se réjouir de lire page 22 : « La véritable évangélisation procède... d'un cœur débordant de **l'amour** du Christ. C'est pourquoi elle est le fait de tout le peuple de Dieu, sans exception. » Il semble que le Manifeste ait eu particulièrement à cœur d'encourager le ministère des laïcs¹⁰, et spécialement celui des femmes et des jeunes¹¹.

a) **Le ministère vital de tous les laïcs pour l'évangélisation du monde** est souligné avec force. C'est ainsi que l'affirmation 12 : « Nous affirmons que Dieu a confié à l'Église tout entière et aussi à chacun de ses membres la tâche de faire connaître le Christ partout dans le monde ; nous avons un ardent désir de voir laïcs et pasteurs mobilisés et formés pour cette tâche » est précisée page 20 de la façon suivante : « Si la vocation d'évangélisation, de missionnaire ou de

⁸ Il est significatif que le paragraphe qui suit concerne le peuple juif : « Certains prétendent que l'alliance de Dieu avec Abraham dispense les membres du peuple juif de reconnaître Jésus comme leur Messie. Nous affirmons que les Juifs ont autant besoin de Jésus que quiconque. Ce serait une forme d'antisémitisme et un manque de loyauté à l'égard du Christ de nous écarter du modèle néo-testamentaire selon lequel l'Évangile s'adresse aux Juifs d'abord... Nous rejetons donc l'affirmation que les Juifs ont une alliance particulière qui rendrait inutile la foi en Jésus-Christ » (pp. 13-14 - cf. Gn 12.1 -3 ; 17.1 -2 ; Ac 13.39,46 ; Rm 1.16 ; 2.9-10 ; 3.9 ; 10.12).

Pour ceux qui souhaiteraient approfondir, voir « La Déclaration du Willowbank sur l'Évangile et les Juifs », Fac-Réflexion, n° 13, 1989, pp. 4-15.

⁹ Sur les conditions et le contenu d'un tel dialogue, voir John Stott, *Mission chrétienne dans le monde moderne*, traduit de l'anglais par Sylvain Dupertuis, Groupes missionnaires, 1977, 204 p., pp. 76-108.

¹⁰ Bien que nous comprenions que le terme « laïcs » soit employé par commodité, nous sommes, en ce qui nous concerne, très réticents à l'utiliser, étant donné que ce terme provient du langage ecclésiastique catholique qui l'emploie généralement par opposition au « clergé », ce qui implique deux états et deux types de chrétiens différents, ce que n'enseigne pas l'Écriture

¹¹ « Nous nous repentons d'avoir contribué à décourager le ministère de laïcs, surtout celui des femmes et des jeunes » (p. 22).

pasteur est réservée à certains, l'appel à témoigner est adressé à l'Eglise entière, et à chacun de ses membres en particulier. Le ministère spécifique des pasteurs et des docteurs est de mener le peuple (laos) de Dieu à la *perfection en Christel* de le former pour le service de Dieu. Les pasteurs n'ont pas à monopoliser les ministères¹², mais plutôt à les multiplier en encourageant les autres à faire usage de leurs dons et en formant les disciples à en faire d'autres¹³ » (cf. Ep 4.11-12 ; Ad.8 ; 8.1, 4 ; 13.1-3 ; Co 1.28).

S'ensuit une dénonciation virulente du cléricisme de fait (dont le catholicisme n'a pas eu seul l'apanage) qui se termine par un appel pressant à reconnaître théologiquement et pratiquement le ministère de tous les croyants : « La domination des clercs sur les laïcs a été un grand mal dans l'histoire de l'Eglise. Elle a dépouillé les uns et les autres du rôle que Dieu leur avait assigné ; elle a produit le surmenage pastoral, a affaibli l'Eglise et a freiné la diffusion de l'Evangile. Cette domination est de plus fondamentalement anti-biblique. Nous donc, qui depuis des siècles avons insisté sur le *sacerdoce de tous les croyants*, nous insistons aujourd'hui sur le ministère de tous les croyants » (cf. 1 Th 5.12-15 ; 1 Co 12.4-7 ; Ep 4.7).

b) Le ministère des jeunes et des femmes mérite une attention particulière : « Nous reconnaissons avec gratitude que l'enthousiasme et la foi des enfants et des jeunes sont un enrichissement pour le culte et le témoignage de l'Eglise. Nous devons les former comme disciples et évangélistes, afin qu'ils puissent conduire au Christ les jeunes de leur âge » (p.20 - cf. Mt 21.15-16 ; 1 Tm 4.12). « Dieu a créé les hommes et les femmes, égaux comme porteurs de son image, il les accueille sur un pied d'égalité en Christ et il a répandu son Esprit sur toute chair, sur les fils et sur les filles.

De plus, puisque le Saint-Esprit accorde ses dons aux femmes aussi bien qu'aux hommes, celles-ci doivent avoir l'occasion de les exercer. Nous louons leur remarquables réalisations dans l'histoire des missions et nous sommes convaincus que Dieu appelle des femmes à jouer des rôles semblables aujourd'hui... Nous nous accordons à considérer que Dieu appelle les hommes et les femmes à être partenaires dans l'évangélisation du monde » (p. 21 cf. Gn 1.26-27 ; Ga 3.28 ; Ac 2.17-18 ; 1 P 4.10).

IV. LA CENTRALITE DE L'EGLISE LOCALE DANS LE PLAN DE DIEU, ET DONC AUSSI POUR L'EVANGELISATION, DOIT ETRE REAFFIRMEE

Pour être honnête, nous aurions préféré que **la centralité de l'Eglise dans le plan de Dieu**¹⁴ soit plus explicite dans le Manifeste, même si elle apparaît implicitement dans les passages suivants : « Chaque communauté chrétienne est la manifestation locale du corps du Christ et en assure les responsabilités » (p. 25), et : « Nous croyons que la responsabilité de répandre l'Evangile incombe premièrement à l'Eglise locale.

L'Ecriture le suggère dans la démarche progressive suivante : « Notre Evangile est venu jusqu'à vous » et, ensuite, « il a retenti de chez vous ». C'est ainsi que se produit la réaction en chaîne permanente : évangélisation - Eglise - évangélisation. De plus, ce qu'enseigne l'Ecriture, l'expérience le confirme » (p. 25).

Nous avons par ailleurs extrêmement apprécié, page 25, la présentation de l'Eglise locale comme « communauté d'adoration et de témoignage, aussi bien rassemblée que dispersée¹⁵, peuple élu et peuple envoyé » (cf. 1 P 2.5, 9; Jn 17.6, 9, 11, 18) et cette autre mention, page 26: « Une Eglise qui envoie des missionnaires veille à ne pas négliger son propre environnement, et une Eglise qui évangélise son voisinage pense au reste du monde. »

¹² Le Manifeste ne se prive pas, on le voit, de critiquer à juste titre la conception du « pasteur-orchestre ».

¹³ Nous donnons-nous dans nos Eglises les moyens d'une telle formation ?

¹⁴ Sur ce point, voir Robert Dubarry, *Pour faire connaissance avec un idéal d'Eglise*, Nîmes, 1953, 196 p., et les ouvrages bien connus d'Alfred Kuen sur l'Eglise.

¹⁵ « Le témoignage des laïcs, hommes et femmes, s'exerce non seulement dans l'Eglise locale, mais aussi dans le cadre des relations à la maison et au travail » (p.21).

Enfin, puisque l'Eglise locale est la nouvelle société voulue de Dieu¹⁶, nous ne pouvons que pleinement souscrire aux affirmations 13 et 15 qui placent **chaque Eglise locale devant ses responsabilités** : « Nous affirmons que nous devons surmonter, au sein de nos communautés, nous, qui nous disons membres du corps du Christ, les barrières de race, de sexe et de classe » et : « Nous affirmons que toute Eglise locale doit se tourner vers l'extérieur, vers la collectivité environnante, par le témoignage évangélique et le service. »

V. LES DIVERSES EXIGENCES DE L'EVANGELISATION

1. Une réelle crédibilité

« Nous affirmons qu'en proclamant l'Evangile, il nous incombe d'en présenter le reflet dans une vie de sainteté et d'amour ; sinon, notre témoignage perd sa crédibilité » (affirmation 15). Ce thème est magnifiquement développé dans la section *Des témoins conséquents*, pages 23-24, que nous recommandons vivement à chacun, et qui commence par ces mots :

« Aucune présentation de l'Evangile n'est aussi éloquente qu'une vie transformée ; rien ne ternit autant le message qu'une vie inconséquente... Le monde qui nous observe attend, avec raison, des disciples du Christ un comportement cohérent avec ce qu'ils disent de lui. Un tel comportement est un témoignage saisissant » (cf. 2 Co 6.3-4 ; Col 4.5-6 ; Pr 11.3).

2. Une meilleure collaboration

« Nous affirmons qu'il est urgent que les Eglises et les organisations missionnaires chrétiennes collaborent dans l'évangélisation et dans l'action sociale, éliminant tout esprit de concurrence entre elles et évitant les doubles emplois » (affirmation 17). A noter, page 28, une sorte de définition de la *coopération* ainsi que de ses implications : « Coopérer signifie pratiquer l'unité dans la diversité. Cela implique que des personnes dont les caractères, les dons, les vocations, les cultures sont différents, des hommes et des femmes de tous âges, des Eglises autochtones et des sociétés missionnaires travaillent ensemble » et cette affirmation : « La grande nouveauté de notre époque est... l'internationalisation des missions. »

3. Une prise en compte des données actuelles

« Nous affirmons qu'il est de notre devoir d'étudier la société dans laquelle nous vivons, afin d'en comprendre les structures, les valeurs et les besoins, et de développer ainsi une stratégie missionnaire appropriée » (affirmation 18). Parmi les données à ne pas négliger, relevons :

a) Les incidences de la « modernité » et les avantages et les inconvénients de la modernisation (pp. 30-32).

Un seul exemple, celui de la croissance de l'urbanisation et de sa déshumanisation : « En 1900, à peine 9% de la population vivait en ville ; en l'an 2000, ce pourcentage pourrait dépasser 50 %. Ce mouvement d'urbanisation à échelle mondiale a été dit 'la plus grande migration de l'histoire humaine', il constitue un défi majeur pour l'évangélisation du monde. »

b) Les 4 catégories de la population mondiale qui approche aujourd'hui les 6 milliards (pp. 33-34).

Le Manifeste distingue entre les chrétiens engagés, les chrétiens de nom, les non-évangélisés « qui n'ont qu'une connaissance très imitée de l'Evangile » et les 2 milliards de non-atteints, « qui peuvent n'avoir jamais entendu parler de Jésus comme Sauveur et que ne peuvent pas toucher des chrétiens de leur propre peuple » ; un redéploiement stratégique de l'ensemble des missionnaires s'imposera pour atteindre cette dernière catégorie.

c) Les pays et régions interdits d'accès¹⁷ (pp. 34-35).

¹⁶ « (Dieu) nous accueille dans une nouvelle communauté composée de personnes de toutes races, de toutes nations et de toutes cultures » (pp. 10-11). « L'Eglise est voulue de Dieu pour être son royaume, c'est-à-dire signe de la transformation que connaît une communauté humaine quand elle se soumet à sa loi de justice et de paix » (p. 26).

¹⁷ La troisième observation « aux gouvernements qui sont en train de reconsidérer leur attitude à l'égard des chrétiens » précise très consciencieusement, page 37, l'attitude des chrétiens à l'égard de leur pays et de ses

4. Un esprit de sacrifice

Le Manifeste termine sa section *Situations difficiles* en ces termes : « ... Nous nous efforcerons de ne donner aucun sujet de scandale en quoi que ce soit, de peur que le nom de Christ ne soit déshonoré. Il nous est cependant impossible d'éviter le scandale de la croix. A cause du Christ crucifié, nous demandons à Dieu d'être prêts, par sa grâce, à souffrir et même à mourir. Le martyr est une forme de témoignage que le Christ a promis d'honorer particulièrement » (p. 38 - Cf. 2 Co 6.3 ; 1 Co 1.18, 23 ; 2.2 ; Ph 1.29 ; Ap 2.13 ; 6.9-11 ; 20.4).

Sommes-nous prêts à payer le prix ?

Puisque Dieu appelle l'Eglise tout entière à porter l'Evangile tout entier au monde tout entier, sommes-nous en conséquence résolus à le proclamer fidèlement, dès à présent et à tout prix, jusqu'au retour de Jésus ? (cf. affirmation 21). Il ne saurait y avoir de meilleure conclusion que cette question.

J.-P R.

autorités et ce que celles-ci peuvent attendre d'eux. Remarquables à cet égard sont le principe de désobéissance, si les autorités « exigeaient ou demandaient d'enfreindre un commandement de Dieu », et cette mention qu'un « gouvernement légitime n'a rien à redouter de la part des chrétiens » (cf. Jr 29.7 ; 1 Tim. 2.1-2 ; Rm 13.6.7-7 ; Ac. 4.19 ; 5.29).